



**PROGRAMME LOCAL DE PRÉVENTION
DES DÉCHETS MÉNAGERS
ET ASSIMILÉS 2020 - 2025**

**BILAN 2024
ET
OBJECTIFS 2025**



60, rue Mirabeau Prolongée
CS 10 014
62 141 EVIN MALMAISON CEDEX



Tél : 03 21 74 35 99
Fax : 03 21 74 35 23



www.symeivad.org



SYMEVAD

INTRODUCTION

Les 3 EPCI* composant le SYMEVAD, à savoir Douaisis Agglo, la CA Hénin-Carvin et la CC Osartis-Marquion, ont choisi de confier au SYMEVAD l'élaboration d'un Programme Local de Prévention des Déchets Ménagers et Assimilés (PLPDMA) commun. Ce PLPDMA couvre la période 2020 - 2025.

Les objectifs à l'horizon 2025 sont les suivants :

- > En terme quantitatif : diminution du tonnage des Déchets Ménagers et Assimilés (DMA) de 3% en 6 ans.
- > En terme qualitatif : réduction de la nocivité des déchets par une réduction en amont des produits générant des déchets dangereux.
- > En terme de gouvernance et d'animation du territoire : développement de la mobilisation et de la coopération des acteurs du territoire du SYMEVAD.

Le présent document dresse le bilan de cette 5^e année 2024 de mise en oeuvre du PLPDMA et présente les objectifs pour 2025.

*EPCI : Etablissement Public de Coopération Intercommunale

SOMMAIRE

● ----- **GÉNÉRALITÉS** *P 4*

● ----- **INDICATEURS
GLOBAUX** *P 9*

● ----- **DÉTAILS DES
8 AXES** *P 16*

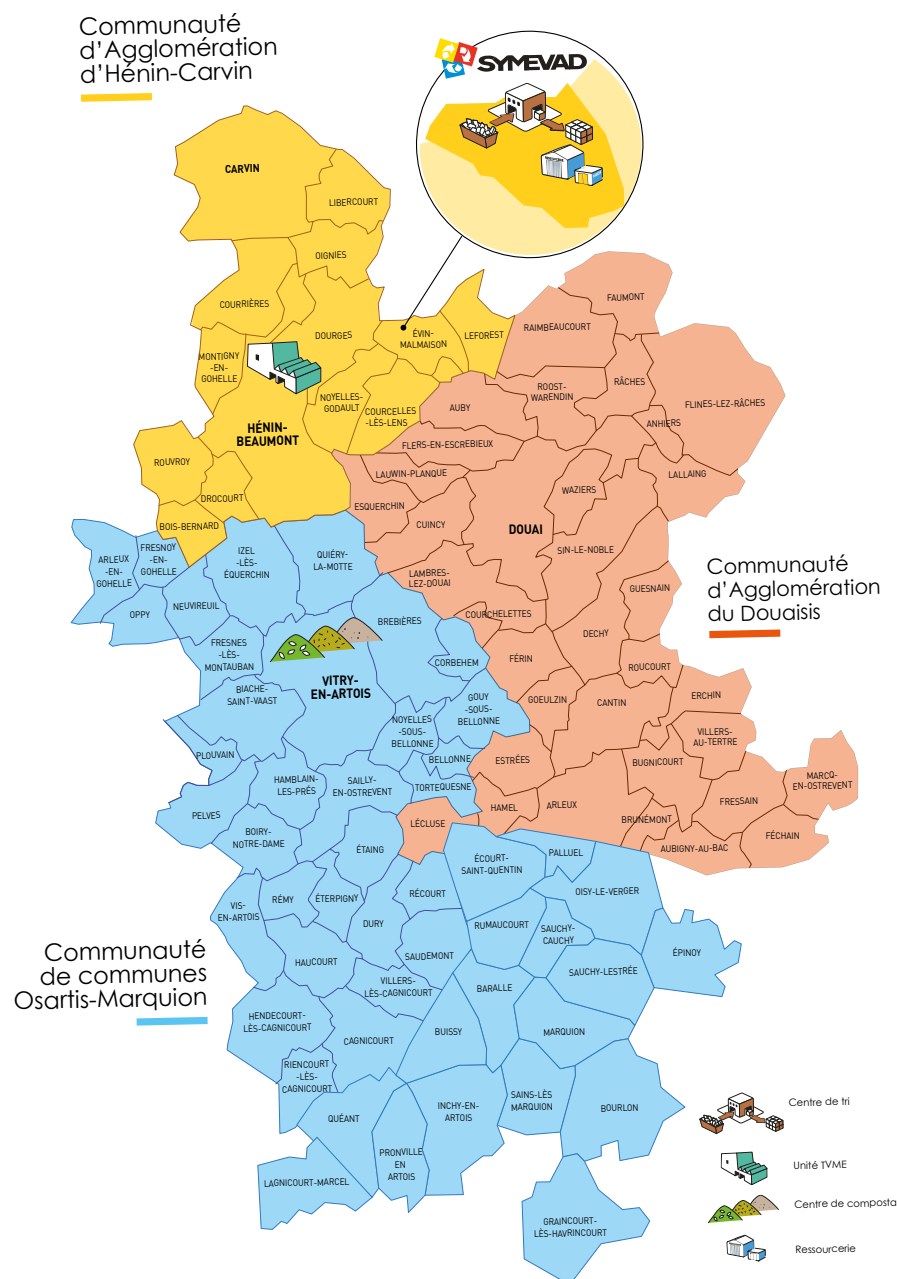
1

GÉNÉRALITÉS

PRÉSENTATION DU SYMEVAD

Le **SYMEVAD** a été créé le 1^{er} janvier 2007. Il regroupe aujourd'hui les Communautés d'Agglomération du Douaisis, d'Hénin-Carvin et la Communauté de communes Osartis-Marquion, qui ont transféré leur compétence « traitement des déchets ménagers et assimilés » au **SY**ndicat **M**ixte d'**E**limination et de **VA**lorisation des **D**échets.

Le SYMEVAD, fort de ses 98 communes et de ses 321 463 habitants, a pour mission d'organiser et de mettre en œuvre une politique ambitieuse et moderne de prévention, de valorisation et de traitement des déchets ménagers et assimilés.



COMPÉTENCES DU SYMEVAD



Communication
et Prévention
des déchets



Traitement des
déchets



Bas de quai
des déchèteries



Régie de
revente
d'énergie verte
Biométhane et
Photovoltaïque

Le SYMEVAD a su se doter en seulement 10 ans, de nouvelles usines modernes et performantes, tout en étant vigilant à leur dimensionnement pour ne pas hypothéquer la démarche de prévention des déchets.



2011- Centre de tri
des emballages



2015 - Ressourcerie



2016 - Unité TVME



2018 - Centre de
compostage des végétaux



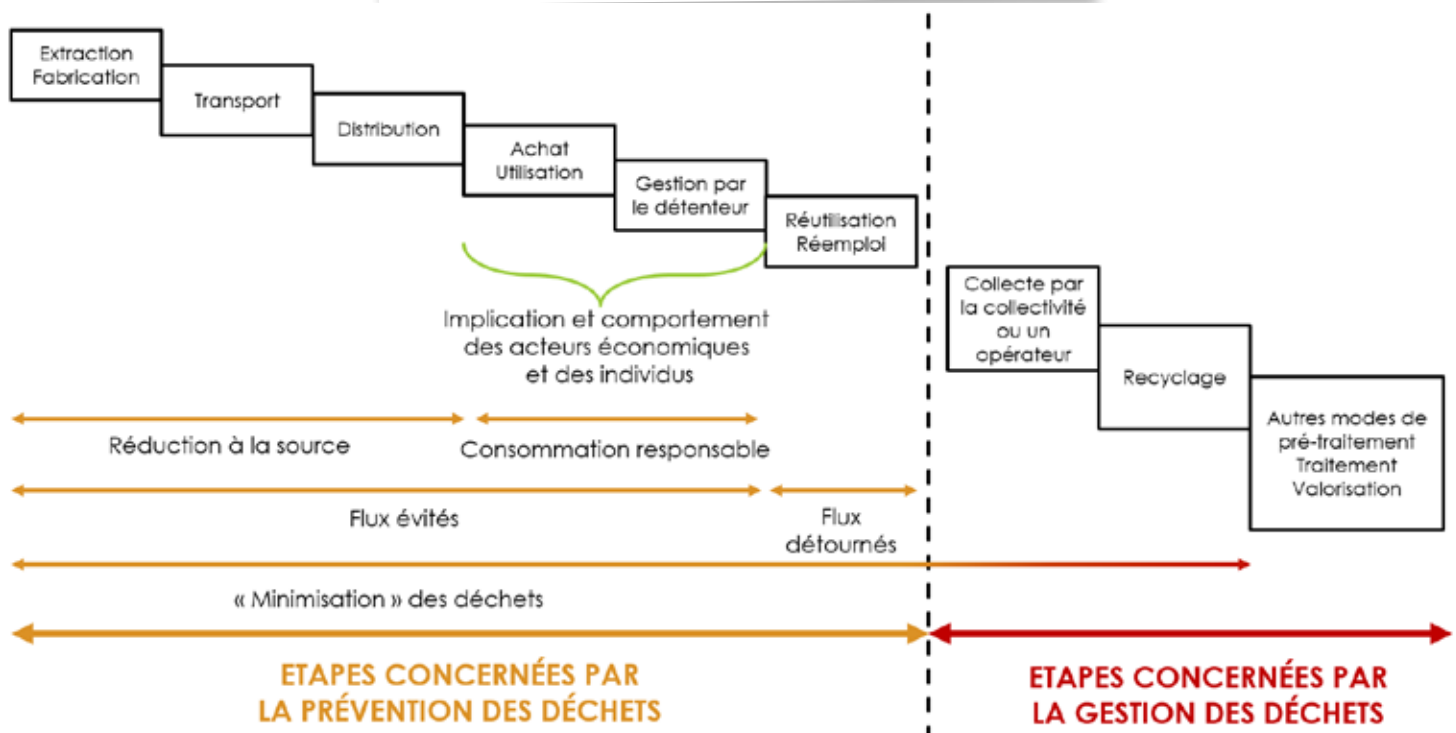
En 2024, le SYMEVAD a également démarré d'importants travaux d'extension et de modernisation du centre de tri des emballages pour répondre aux obligations techniques et réglementaires de l'Extension des Consignes de Tri.

DÉFINITION DE LA PRÉVENTION

La prévention des déchets consiste à développer, en amont de leur gestion, des actions visant à éviter, réduire, voire retarder leur apparition, limiter leur nocivité et faciliter leur traitement, à chaque phase du cycle de vie des produits : de la conception jusqu'à la consommation, en passant par la production et la vente.

Les actions de prévention portent donc sur les étapes de la vie d'un produit, situées en amont de sa prise en charge à l'état de « déchet » par la collectivité.

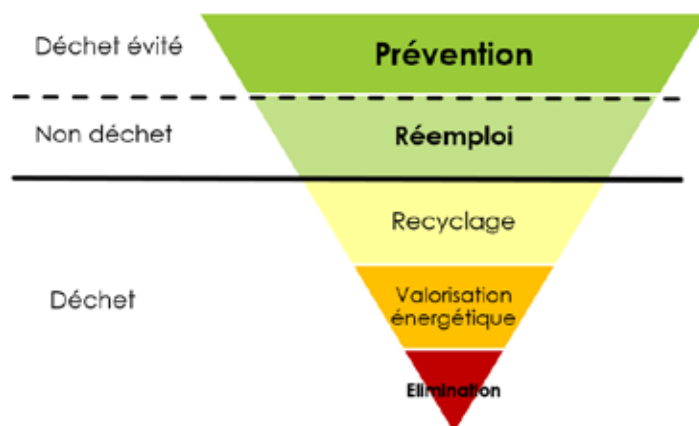
SCHEMA DE LA PRÉVENTION AU SEIN DU CYCLE DE VIE D'UN PRODUIT



Source ADEME

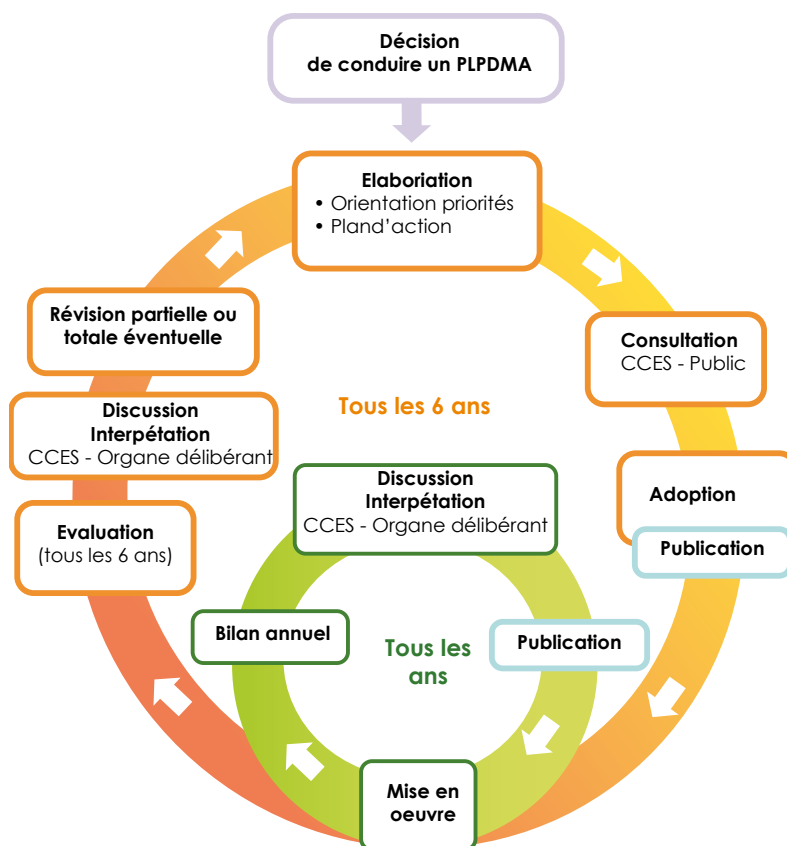
HIÉRARCHIE DU TRAITEMENT DES DÉCHETS

Par la Directive européenne 2008/98 CE, la Prévention est devenue une priorité dans la gestion des déchets (article 4). Le schéma ci-contre illustre la hiérarchisation du mode de traitement des déchets.



CYCLE D'ÉLABORATION, DE MISE EN ŒUVRE ET DE SUIVI DU PLPDMA

Le contenu et les modalités d'élaboration, de suivi et de révision des PLPDMA sont précisés dans le décret 2015-662 du 10 juin 2015



2

INDICATEURS GLOBAUX

LE SERVICE PRÉVENTION

LES FAITS MARQUANTS

MOYENS HUMAINS

MAI	1 ETP en arrêt maladie
JUIN	Fin de la mise à disposition d'un ETP par le CAHC dans le cadre de l'opération « Foyers Zéro Déchet spécial CAHC »
NOV	1 ETP en disponibilité

Renfort ponctuel par un contractuel et personnel du SYMEVAD pour certains événements

DOSSIERS

- Compostage individuel ; forte demande
- Succès de la 1^{ère} édition de l'opération « Foyers Zéro Déchet spécial CAHC »
- Succès des modules « Ecole, collège, Lycée presque Zéro Déchet »

LE SERVICE PRÉVENTION EN 2024

MOYENS HUMAINS

- 5 personnes au Service Prévention, puis 3 personnes (en fin d'année)
1 responsable, 2 chargés de missions et 2 animateurs
- 1 responsable Communication (à 50%)
- 1 association des guides-composteurs : CADOSARCAHC
- 1 chargée de missions CAHC pour l'opération « Foyers ZD CAHC » (jusqu'au 30/06/2024)

COÛT DU SERVICE

« Relativiser le coût de la Prévention par rapport aux coûts de gestion et d'élimination : en moyenne, le coût de la prévention est de 2€/hab/an, contre 90 €/hab/an pour la gestion globale des déchets » - Extrait du guide ADEME « Elaborer et conduire avec succès un PLPDMA » 2018

Au SYMEVAD, le budget **Prévention** représente **1,1 €/hab/an et environ 1% des dépenses totales** (moyens humains compris, hors frais généraux)



QUELS IMPACTS AU QUOTIDIEN ?

QUELQUES POINTS SAILLANTS DE LA LOI AGE C

- > Objectif : -15% des DMA en 2030, par rapport à 2010
- > Division par 2, de la mise en décharge des déchets non dangereux non inertes, entre 2010 et 2025
- > Mise en place du tri à la source des biodéchets au 1^{er} janvier 2024
- > Fin de la mise sur le marché d'emballages plastiques à usage unique (dont bouteilles plastiques) d'ici à 2040, avec échéancier à compter de 2021
 - > 2021-2025 : 1^{er} décret 3R (Réduire – Réemployer – Recycler) avec 3 objectifs, d'ici fin 2025 :
 1. 20 % de réduction des Emballages Plastiques à Usage Unique (EPUU)
 2. 100% de réduction des EPUU « inutiles » (ex : blister ampoules)
 3. 100% recyclage des EPUU restants (d'où effort de conception)

OÙ SE SITUE LE SYMEVAD ?

➔ Objectif : -15% des DMA en 2030, par rapport à 2010

Données SYMEVAD	2010	2024	Objectif AGE C 2030
kg/an/hab	689	629	586
Réduction par rapport à 2010 en %		-9.1%	-15%

➔ Division par 2, de l'enfouissement des déchets non dangereux non inertes, entre 2010 et 2025

Données SYMEVAD	2010	2024	Prévisionnel 2025	Objectif AGE C 2025
DMA enfouis	48 328	30 835	11 600	24 164
Réduction par rapport à 2010 en %		- 36%	-76%	- 50%

	Depuis le 1 ^{er} janv. 2021	Depuis le 1 ^{er} janv. 2022	Depuis le 1 ^{er} janv. 2023	Depuis le 1 ^{er} janv. 2024
PARTIE 1 SORTIR DU PLASTIQUE JETABLE	PARTIE 2 MIEUX INFORMER LES CONSOMMATEURS	PARTIE 3 LUTTER CONTRE LE GASPILLAGE ET POUR LE RÉEMPLOI SOLIDAIRE	PARTIE 4 AGIR CONTRE L'OBsolescence PROGRAMMÉE	PARTIE 5 MIEUX PRODUIRE
1^{er} décret des 3 R (2021-2025) - Interdiction de la mention « biodégradable » sur les produits et emballages - Interdiction des boîtes en polystyrène expansé - Interdiction des confettis en plastique - Favoriser la vente en vrac (et autoriser l'apport des contenants des clients, avec ristourne) - Interdiction de mise à disposition de sacs plastiques - Mise en place, dans les supermarchés, de bacs de récupération des emballages	- Obligation d'utilisation du logo Triman sur les produits (complété par les modalités de tri) - Mise à disposition du public, des informations sur les produits contenant des perturbateurs endocriniens - Communication au consommateur des émissions de gaz à effet de serre liées à ses consommations Internet et mobile - Obligation d'information sur la garantie légale de conformité	- Interdire la destruction des invendus non alimentaires (concerne uniquement les produits déjà couverts par une Responsabilité Élargie du Producteur) produits textile, produits d'hygiène, mobilier, etc... - Augmenter les sanctions en cas de manquement à l'interdiction de gaspillage alimentaire (pour les commerces) - Permettre la vente des médicaments à l'unité	- Appliquer un indice de réparabilité et tendre vers un indice de durabilité - Faciliter la réparation et favoriser l'utilisation de pièces détachées d'occasion - Mettre en place une information obligatoire sur la durée de mise à jour des logiciels d'exploitation des ordinateurs et téléphones	Calendrier propre à chaque filière - Transformer les filières de Responsabilité Élargie du Producteur - En créer de nouvelles Ex : REP textiles sanitaires (=lingettes) ; ou 1^{er} janvier 2024 - Encourager les produits plus respectueux de l'Environnement avec un système de Bonus-Malus
- Interdiction des sachets de thé en plastique - Interdiction des jouets en plastique offerts dans certains menus - Interdiction d'expédier sous emballage plastique des publications de presse et de publicité - Obligation pour les ERP de s'équiper de fontaines d'eau - Interdiction de l'emballage plastique autour des fruits et légumes non transformés, de moins de 1,5 kg			Allonger la garantie légale de conformité	
Interdiction d'utilisation de vaisselle jetable, pour les repas et les boissons servis sur place, pour tous les établissements de restauration pouvant accueillir au moins 20 convives (concerne les fast-food, mais aussi les cantines scolaires, les restaurations d'entreprise ou les cafétérias)	Information du consommateur sur les prix et les conditions de vente des pièces issues de l'économie circulaire utilisées dans le cadre des prestations d'entretien ou de réparation des véhicules automobiles et des motorisés	- Généralisation du tri des biodéchets pour les professionnels et les particuliers. - Utilisation de pièces de rechange issues de l'EC pour la réparation des véhicules automobiles et motorisés à 2 ou 3 roues - Encadrement des conventions de cession à titre gratuit de matériel médical aux structures de l'ESS - Obligation d'acquisition par la commande publique de biens issus du réemploi ou de la réutilisation ou intégrant des matières recyclées et à l'interdiction d'acquisition par l'Etat de produits en PUI	Création d'un fonds de réparation, pour encourager le consommateur à réparer plutôt qu'à acheter. Sont concernés : les équipements électriques et électroniques, les jouets, les articles de sport, loisir, bricolage et jardinage.	
Depuis le 1 ^{er} janv. 2024			- Mise en place d'un fond réparation pour les Textiles, Linges de maison et chaussures - Evolution du bonus réparation pour la filière REP des équipements électroniques et électroménagers (DEEE)	

INDICATEUR GLOBAL DU PLPDMA

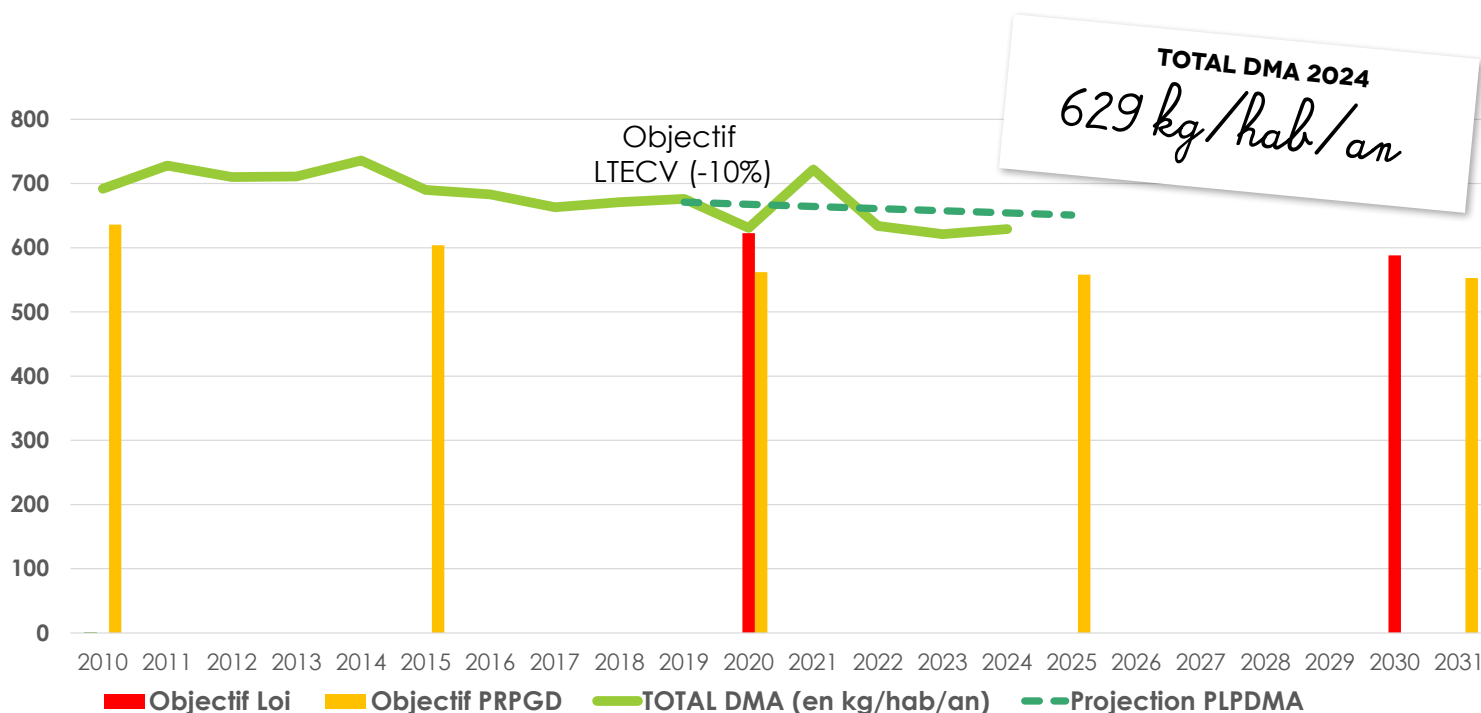


2019 671 kg/hab/an

Objectif 2025
650 kg/hab/an

L'objectif retenu correspond à une baisse 3% des DMA en 6 ans.

EVOLUTION DES TONNAGES DMA



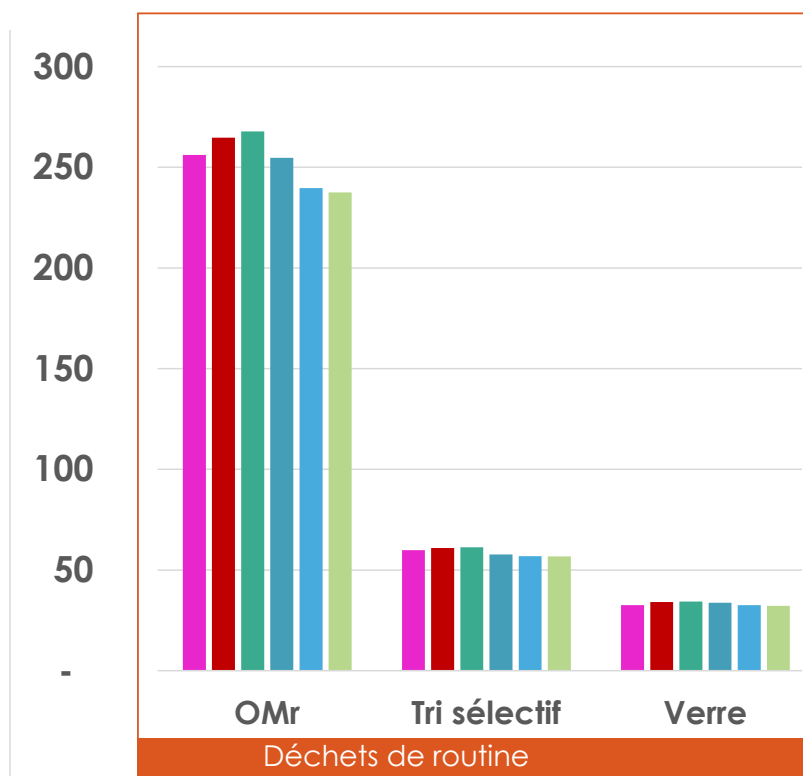
Le graphique ci-dessus permet de visualiser l'évolution des tonnages DMA traités par le SYMEVAD depuis 2010, ainsi que les objectifs de réduction retenus par le PLPDMA. Les colonnes correspondent aux années d'échéance fixées par les lois et le PRPGD*, permettant ainsi de mieux se situer par rapport aux objectifs réglementaires de réduction des déchets.

*PRPGD : Plan Régional de Prévention et de Gestion des Déchets

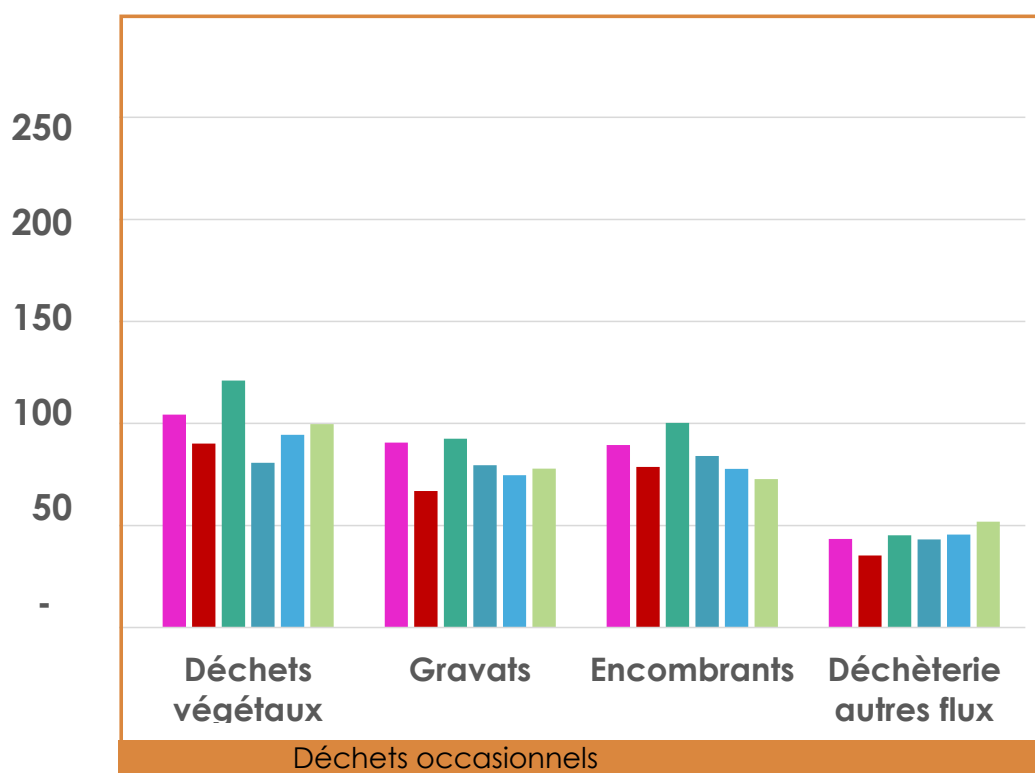
SUIVI DES TONNAGES EN 2024

Evolution des tonnages DMA depuis 2019 (kg/hab/an)

■ 2019 ■ 2020 ■ 2021 ■ 2022 ■ 2023 ■ 2024



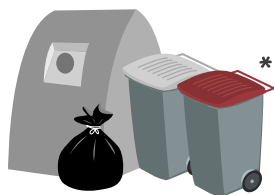
OMr : Ordures Ménagères Résiduelles





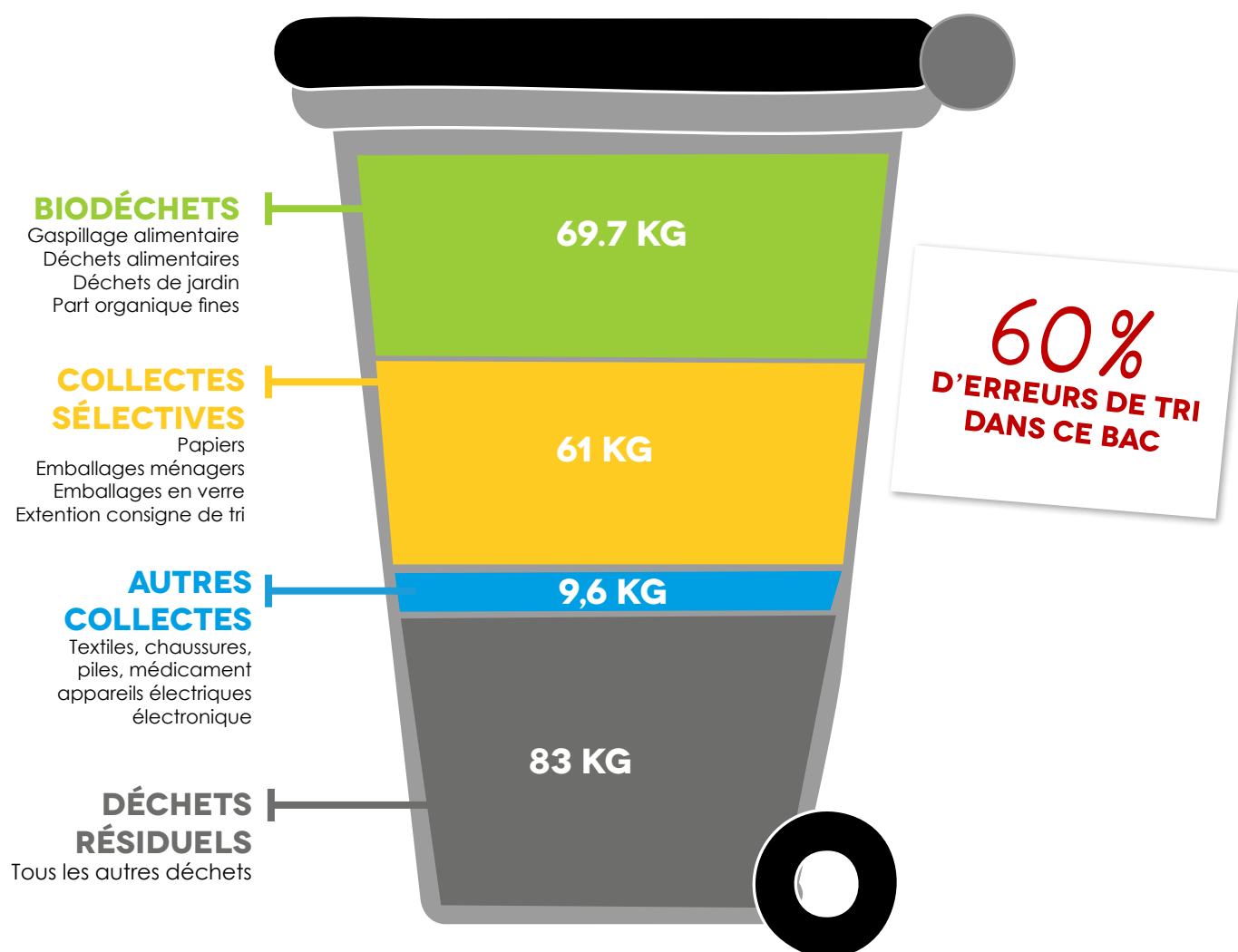
FOCUS SUR...

La caractérisation des ordures ménagères



Chaque habitant du territoire produit en moyenne 223.3 kg/hab/an d'ordures ménagères résiduelles.

➔ Composition des ordures ménagères résiduelles



Données issues de la Caractérisation des OMr du SYMEVAD de décembre 2024

➔ Adoptez les bons réflexes !

BIODÉCHETS



COLLECTES SÉLECTIVES



AUTRES COLLECTES



*La couleur et le mode de collecte des ordures ménagères varie selon votre collectivité de résidence

3

DÉTAILS DES 8 AXES

PRÉSENTATION

Le PLPDMA a été élaboré dans la continuité des actions menées dans le cadre du dernier programme « Territoire Zéro Déchet Zéro Gaspillage », et en tenant compte du diagnostic effectué au préalable.

Le plan d'actions se décompose en 8 axes



Axe 1
Compostage



Axe 2
**Gaspillage
alimentaire**



Axe 3
**Economie
& Réemploi**



Axe 4
**Consommation
responsable**



Axe 5
**Réduction
de la notivité**



Axe 6
**Programme
Consom'Acteurs**



Axe 7
Sensibilisation

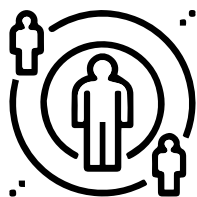


Axe 8
Technique déchets



Pour découvrir l'ensemble des actions prévues dans le PLPDMA, scannez le QR Code ci-contre ou sur <https://cutt.ly/NkonLYW>

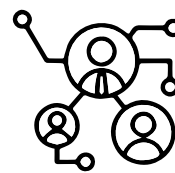
ORIENTATIONS SUIVIES POUR L'ÉLABORATION DU PLPDMA



Privilégier les actions à fort potentiel de réduction, pour diminuer les tonnages



Démultiplier les actions expérimentales concluantes



Utiliser le dynamisme et la prise de conscience des administrés pour en faire des acteurs, voire des relais de la Prévention

Humain - Proximité - Concret
Participatif - Accompagnement

ORIENTATIONS TECHNIQUES DE MISE EN OEUVRE

2020



Adapter et prioriser les actions en fonction du contexte et des opportunités

2021



Renforcer le partenariat avec

- Les 3 EPCI (collecte & tarification)
- Les communes (proximité & implication terrain)

2022



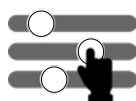
Toucher un maximum de personnes pour créer une prise de conscience de l'importance de la réduction des déchets

2024



Développer en priorité les actions concrètes de réduction des déchets

2024



Proposer des actions personnalisées pour accompagner le passage au Zéro Déchet

2025

Finaliser les actions du programme
et projection vers le prochain
PLPDMA





AXE 1 : COMPOSTAGE

Enrichir la terre, avec du compost produit soi-même, avec ses propres déchets et in situ

BILAN 2024



> 2 234 composteurs distribués
Soit un total de 29 030 composteurs depuis 2007, représentant 22,2% des foyers équipés par le SYMEVAD
> 43 réunions publiques (dont 6 en visio)



2024 :
Mise en place du tri à la source des biodéchets
(c'est à dire des déchets alimentaires et déchets de végétaux)

Actions	Réalisée(s) 2024	Objectifs 2025
Distribution de composteurs individuels	2 234	2 000 foyers supplémentaires 49 réunions
Distribution de vermicomposteurs	20	20
Sites de compostage partagé (placette, résidence, structure)	Réalisation d'un livret d'accompagnement pour les porteurs de projets Suivi de 2 de compostages partagé portés par la ville de Douai	Réalisation de réunion d'information pour les communes
Module « Référent Aide-compostage »	Formation de « Référent aide composteur » élaboré et animé par le SYMEVAD 5 pers. formées	Formation de référents ou de guide composteur dans les communes volontaires
Bokashi	Test du système auprès de 10 foyers volontaire	Essai non concluant, aucune suite n'est donnée
Service de broyage en déchèterie	CAHC – opération de broyage en déchèterie 2 sessions	CAHC – renouvellement de l'opération
Formation Jardin ZD pour les pro.	Elaboration d'une formation « Jardin Zéro Déchet » à destination des professionnel (paysagiste, élagueur, jardinier communaux...)	

NEW Actions du PLPDMA enclenchées au cours de l'année





AXE 2 : GASPILLAGE ALIMENTAIRE

Réduire la quantité de denrées alimentaires jetées
Promouvoir la qualité de l'alimentation et le local



Moins 50% de Gaspillage
Alimentaire d'ici
2025, par rapport à
2015, notamment en
restauration collective

Actions	Réalisée(s) 2024	Objectifs 2025
Accompagnement des cantines scolaires dans la lutte anti-gaspi	Partage de bonnes pratiques lors de journée technique des Modules Etablissement scolaire presque ZD Rencontre avec le collège de Roost-Warendin autour de l'assiette unique	Accompagnement technique sur la réduction pour les services de restauration des communes volontaires Organiser une journée technique dédiée au gaspillage alimentaire

LE GASPILLAGE ALIMENTAIRE DANS LA RESTAURATION COLLECTIVE

Chiffres clés - mise à jour 2024



3,7 milliards
de repas servis par an

moyenne du gaspillage
pour la restauration collective =

100 g par couvert
par repas



GASPILLAGE ALIMENTAIRE

Correspond uniquement à la partie comestible des déchets alimentaires. Comptabilisé aux étapes de préparation, service et reste assiette.

PAR TYPE D'ÉTABLISSEMENT



Santé
(centre hospitalier, EHPAD)

120 g



Établissements scolaires

100 g



Entreprises/administrations

95 g





AXE 3 : ÉCONOMIE & RÉEMPLOI

Accompagner et mettre en valeur des structures économiques et/ou sociales de proximité, engagées dans une démarche de Prévention

BILAN 2024



> 1 nouveau Repair cafés : Faumont

Soit un total de 16 Repair café en activité dont Cuincy, Lambres-lez-Douai, Leforest, Hénin-Beaumont, Douai, Flines-lez-Râches, Dourges, Esquerchin, Quiéry-la-Motte, Cantin, Courchelettes, Palluel, Noyelles-Godault, Guesnain, Carvin, Faumont

60% des appareils pris en charge par les repair-café ont pu être réparés



> Création d'un fonds pour le réemploi solidaire

> Création d'un indice de réparabilité sur les produits électriques et électroniques, et information sur les pièces détachées

> Soutien financier à la réparation

Actions	Réalisée(s) 2024	Objectifs 2025
Ouverture d'un magasin de vente d'occasion (type Ressourcerie)	Ouverture de la partie magasin de La Ressourcerie de Biache-Saint-Vaast Ouverture d'une ressourcerie dans le Douaisis : Urban Ressource	
Accompagnement à la création de Repair Café	1 repair café : Faumont	Accompagnement à l'ouverture de nouveaux Repair-Café Organisation d'une journée des Repair-Café Proposer une formation à l'outil Restarter au Repair-Café
Mise en place de donnerie éphémère	Organisation par la Communauté d'Agglomération Hénin-Carvin d'une journée de donnerie	Agglomération Hénin-Carvin : renouvellement de l'action avec l'organisation
Opération « Du tri dans ma penderie »	Dépôt d'un dossier pour appel à expérience Reboost	Organisation d'une tournée de collecte événementielle de TLC > 6 dates avec 450 kg de TLC/ collecte

*TLC : Textiles, linges de maison et chaussures



AXE 4 : CONSOMMATION RESPONSABLE

Informier et accompagner pour consommer autrement

BILAN 2024



- > 122 personnes accompagnées à l'utilisation des couches lavables
- > Sur 13 structures accompagnées pour tester les couches lavables, 7 d'entre elles sont passées à 100% en lavable à l'issue du test
- > 254 personnes accompagnées à l'utilisation des protections menstruelles lavables
- > 5 285 stop-pub distribués



> Atteindre le Zéro plastique à usage unique, d'ici 2040 (palier 2030 : réduction de 50% des bouteilles plastiques)

> Interdiction de l'élimination des produits non alimentaires invendus

Actions	Réalisée(s) 2024	Objectifs 2025
Stop-pub	5 285 stop-pub distribués	Continuité de l'action
COUCHES LAVABLES POUR LES PROFESSIONNELS		
Accompagnement de structures professionnelles à l'utilisation des couches lavables (avec proposition de lavage externalisé en ESAT)	4 structures privées avec lavage en ESAT (Lauwin-Planque, Douai, Noyelles-godault, Dourges) en test avant généralisation 1 audit sur une structure municipale (Rouvroy)	Accompagnement des structures privées, en priorité
Opération de sensibilisation auprès des pro. de la petite enfance et assimilés, avec kit de démonstration	Prise de contact avec la Maternité de Dechy	Renforcement de cette sensibilisation Intervention auprès des Assistantes Maternelles
Intervention de sensibilisation dans les lycées prof. formant aux métiers de la petite enfance	1 lycée -56 personnes	Renforcement des interventions





AXE 4 : CONSOMMATION RESPONSABLE

Informer et accompagner pour consommer autrement

Actions	Réalisée(s) 2024	Objectifs 2025
COUCHES LAVABLES POUR LES FAMILLES		
Accompagnement des familles à l'utilisation des couches lavables	29 familles dotées en « kit week-end » Financement du reste à charge par plusieurs communes Financement du reste à charge par la CAHC pour les foyers de l'opération « foyers ZD »	50 familles dotées Financement du reste à charge par davantage de communes
Partenariat avec maternité du territoire	> Clinique Saint Amé Lambres-lez-Douai 50% des familles dotées sont des familles « Saint Amé »	Clinique Saint Amé Renforcement du partenariat avec l'organisation de réunions d'information au sein de la structure Mise en place d'un partenariat à la maternité de Dechy dans le même esprit que celui existant à la clinique St Amé
SENSIBILISATION À L'UTILISATION DES PROTECTIONS MENSTRUELLES LAVABLES		
Accompagnement des familles à l'utilisation des protections menstruelles lavables	6 réunions avec remise d'un kit « découverte » 143 pers. équipées Financement du reste à charge par plusieurs communes Financement du reste à charge par la CAHC pour les foyers de l'opération « foyers ZD »	100 pers équipées Financement du reste à charge par davantage de communes
Atelier couture	12 ateliers « pimp ta culotte » (9 tout public et 3 milieu scolaire) 111 pers.	5 ateliers
Intervention scolaire	2 lycées et 2 collèges 260 pers. avec remise d'un kit complet de démonstration et de 5 mini-kits par établissement	Renforcer le déploiement des interventions suite à la participation aux modules « Collège et Lycée presque Zéro Déchet »





AXE 5 : PRODUITS DANGEREUX

Promouvoir des alternatives moins nocives pour la santé des utilisateurs et pour l'environnement

BILAN 2024



>1 session groupé Lallaing et Libercourt

> 11 agents formés



Possibilité de vente de médicaments à l'unité en pharmacie

Actions	Réalisée(s) 2024	Objectifs 2025
Formation des agents communaux à l'utilisation des produits ménagers naturels	1 session regroupant 2 communes 11 pers. 10 kits remis > 2 communes ont changé leur protocole d'entretien suite à l'accompagnement <i>Ecourt-Saint-Quentin et Evin-Malmaison</i>	Elargissement aux structures en démarche ZD (collège, crèche..) Renforcement du suivi





AXE 6 : PROGRAMME CONSOM'ACTEURS

Former et accompagner l'usager pour l'aider à être pleinement acteur de sa consommation, à la maison, au travail, entre amis, à l'école,...

BILAN 2024

MODULE « FOYERS ZD »

Edition spéciale Agglomération Hénin-Carvin - 7 communes hôtes
Durée de 6 mois à partir d'octobre 2024 (1 thème/mois)



**DES DÉFIS À RELEVER
À VOTRE RYTHME**



**FACILITATEURS
FINANCIERS**



Affichage d'un bonus/malus sur certains produits pour permettre aux consommateurs de choisir en connaissance de cause

MODULE « ETABLISSEMENT SCOLAIRE PRESQUE ZÉRO DÉCHET »

	Ecole	Collège	Lycée
	2 séances de 3H	1 séances de 3H	
	Trinôme Enseignant / Commune / Parent	Trinôme Collège / Parent / Conseil Départemental	Trinôme Lycée / Parent / Conseil Régional
	Des défis à relever avec les élèves	Des accompagnements ZD et des actions à mener	
	Accompagner les établissements pour qu'ils obtiennent		
			

**E3D : Ecole/Etablissement en Démarche de Développement Durable



AXE 6 : PROGRAMME CONSOM'ACTEURS

Former et accompagner l'utilisateur pour l'aider à être pleinement acteur de sa consommation, à la maison, au travail, entre amis, à l'école,...

Actions	Réalisée(s) 2024	Objectifs 2025
Programme Consom'Acteurs Famille > Foyers Zéro Déchet	« Foyers Zéro Déchet spécial CAHC » > Fin 1 ^{re} édition : 180 foyers participants > Lancement d'une 2 ^{ème} édition en autonomie par la CAHC avec conseils contenus du SYMEVAD entre 100 et 110 pers > Conférence ZD animée par Jérémie Pichon 180 participants	« Foyers Zéro Déchet spécial CAHC » Finalisation de la 2 ^e édition Réflexion sur la 3 ^e édition
Défi « Zéro encombrement dans mon logement »	6 foyers-témoins accompagnés	
Module « Ecole presque Zéro Déchet » en lien le label E3D* et avec l'OCCE**.	5 groupes - 22 écoles 75 pers. Validation par l'IEN d'Hénin-Beaumont	100 pers. Validation par d'autres IEN***
Module « Collège presque Zéro Déchet »	3 sessions 13 collèges 53 pers.	Faire participer 50% des collèges du territoire (17 collèges)
Module « Lycée presque Zéro Déchet »	Session test : 6 lycées 13 pers.	
Organiser des journées techniques de témoignages d'actions scolaires ZD	2 matinées techniques total participants 39	Renouveler ces rendez-vous avec des thèmes identifiés : Réparation et Gaspillage Alimentaire

**E3D : Ecole/Etablissement en Démarche de Développement Durable

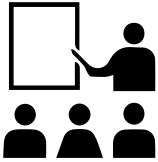
**OCCE : Office Central de Coopération à l'Ecole

*** Inspecteur de l'Education Nationale



Actions du PLPDMA
enclenchées au cours
de l'année





AXE 7 : SENSIBILISATION

Informier et sensibiliser aux thématiques liées à la Prévention des déchets

Positionner le SYMEVAD comme référent Prévention du territoire

BILAN 2024



> 4 200 visiteurs des sites pédagogiques du SYMEVAD répartis de la façon suivante

Centre de tri	2 696
Ressourcerie	1 002
Jardin	502



> Un logo unique pour le tri (Triman),



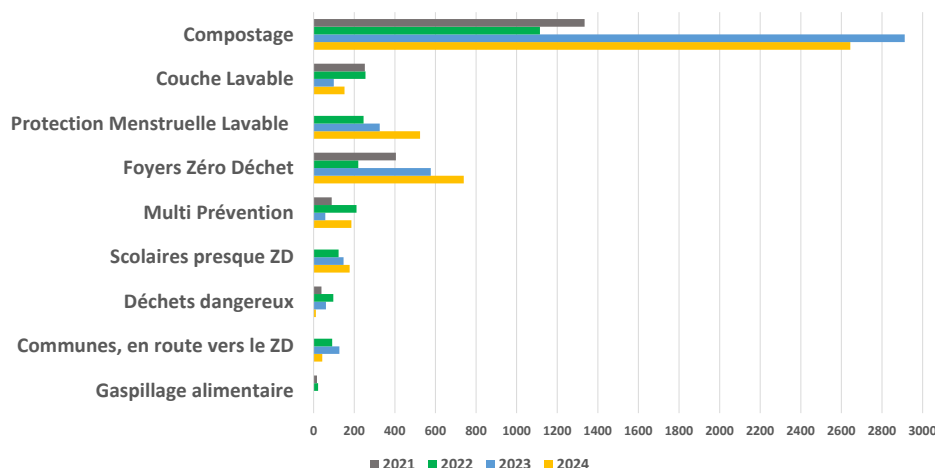
avec information sur le geste à effectuer

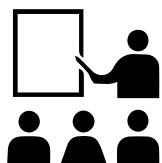
> Elus et fonctionnaires de collectivités suivent une formation sur l'économie circulaire, la prévention et la gestion des déchets

> 4 475 personnes sensibilisées

> 161 actions extérieures

Animations hors visites
- nombre de personnes sensibilisées -





AXE 7 : SENSIBILISATION

Informier et sensibiliser aux thématiques liées à la Prévention des déchets

Positionner le SYMEVAD comme référent Prévention du territoire

Actions	Réalisée(s) 2024	Objectifs 2025
Visite des équipements pédagogiques du SYMEVAD	4200 pers	5 200 pers
Adaptation de la visite « centre de tri »	> Réflexion sur l'évolution des animations pavillons et élaboration du nouveau parcours de visite > mise à jour d'animation dans le Pavillon	Elaboration et mise en oeuvre des nouveaux messages et animations suite aux travaux Mise en place des nouveaux éléments du pavillon et agencement du belvédère
Sensibilisation des mairies (élus et agents) au Zéro Déchet, avec le module « Communes, en route vers le Zéro Déchet »	1 commune - 4 pers. Suivi enquête passage à l'action de l'édition 2023 5 communes sur 37 ont répondues	Suivi des communes sensibiliser Elaboration et animation d'un module « Agent-relais presque Zéro Déchet » pour mener des actions en interne (éco-exemplarité) et externe (auprès des habitants)
Sensibilisation des sociétés/entreprises au Zéro Déchet, avec le module « Entreprises, en route vers le Zéro Déchet »	3 sessions 41 pers	A organiser sur demande
« kits communication » pour les 98 communes et les 3 EPCI,	Transmission systématique des informations Prévention aux collectivités	Maintien du lien avec les communes
Réalisation de vidéos et/ou spot radio en lien avec les actions de prévention	Campagne radio promotion actions compostage, couches lavables et protections menstruelles lavables	> Vidéos 3 en interne
Campagne « Trier ses déchets, c'est bien, en produire moins c'est mieux »	Réponse à l'appel à projet Léko « communication » pour mise en place d'actions de communication à l'échelle du SYMEVAD > Diffusion d'un spot radio sur le thème du Vrac	Déploiement de la stratégie de communication de ma campagne
Notoriété via Témoignage du SYMEVAD « hors les murs »	Nombreuses sollicitations par des collectivités pour des infos. sur le PLPDMA ou actions menées ex: Métropole de Grenoble et actions couches lavables Témoignage en Région sur l'accompagnement Repair Café	En fonction des sollicitations
Mise en valeur de l'arboretum		Inauguration



Actions du PLPDMA enclenchées au cours de l'année



AXE 8 : TECHNIQUE DECHETS

Identifier et agir, avec les 3 EPCI « collecte », sur les thématiques dépendant de leur compétence et permettant d'améliorer les actions de prévention



BILAN 2024



> 2024

Harmonisation des couleurs des poubelles

Actions	Réalisée(s) 2024	Objectifs 2025
Sensibilisation Elus	Sensibilisation sur la filière TLC avec visite des usines en lien avec le Relais 10 pers.	Sensibilisation à filière consigne du verre en réemploi
Groupe de travail « généralisation du tri à la source des biodéchets » avec les 3 EPCI	réunion en juillet 2024	Expérimentation de Douaisis Agglo pour la collecte des gros producteurs de biodéchets
Déchets dans les cimetières	Soutien technique de la CAHC pour opération prévention et de tri des déchets dans les cimetières	Sur demande Aide à l'intégration des messages de prévention
Actions de Sensibilisation ponctuelle en déchèterie	Opération « zéro gaspi en déchèterie » Agglomération Hénin-Carvin Mise en place de zone de donnerie pendant 1 semaine Douaisis Agglo Sensibilisation au réemploi en entrée de la déchèterie de Sin-le-noble 2 journées	Agglomération Hénin-Carvin renouvellement de l'opération avec minim une session d'une semaine Douaisis Agglo Sensibilisation réemploi en entrée de la déchèterie de Sin-le-noble chaque samedi d'avril à septembre en lien avec structure de l'ESS*
Intégration d'une zone de réemploi / donnerie	Agglomération Hénin-Carvin réagencement des zones réemploi existantes dans leurs déchèteries	Agglomération Hénin-Carvin et Douaisis Agglo études en cours dans le cadre de la refonte des déchèterie de Sin-le-noble et Hénin-Beaumont
Collecte Hors-Foyer (HF)	Réponse à l'appel à projet Léko pour l'obtention d'un soutien pour un ETP	Recrutement d'un ETP Audit de la collecte HF sur le territoire Elaboration d'un plan d'action
Outil technique	Réponse à l'appel à projet Léko « communication » pour déploiement d'une solution numérique pour accompagner le geste de tri et de réduction des déchets	Développement d'une solution à l'échelle du SYMEVAD en partenariat avec les 3 EPCI

NEW Actions du PLPDMA enclenchées au cours de l'année

ETP : Equivalent Temps Plein

ESS : Economie Sociale et Solidaire



**PROGRAMME LOCAL DE PRÉVENTION
DES DÉCHETS MÉNAGERS
ET ASSIMILÉS 2020 - 2025**

**BILAN 2024
ET
OBJECTIFS 2025**



60, rue Mirabeau Prolongée
CS 10 014
62 141 EVIN MALMAISON CEDEX



Tél : 03 21 74 35 99
Fax : 03 21 74 35 23

